



LE REVEILLON



Etude lancée

L'association HALAGE et le bureau d'études NCA Environnement ont débuté courant mars l'étude « diagnostic - programme d'actions en faveur de l'amélioration du Réveillon » commandée par le syndicat de la Manse pour le compte des communes concernées : DRACHE, MAILLE et NOUATRE. Elle se déroulera durant cette année 2016.

La technicienne en charge de ce dossier est Delphine LAISEMENT, arrivée l'été dernier au syndicat de la Manse. Avec les élus et le comité de pilotage, elle suivra le déroulement de cette nouvelle étude sur ce secteur. Une autre de ses missions au syndicat est de mettre en œuvre le programme d'actions sur le ruisseau le Ruau de Panzoult. Pour la contacter : 06 45 36 07 85

S.D.A.G.E.

Résultat

La consultation publique autour du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, qui s'est achevée le 18 juin 2015 a suscité de nombreux avis riches et motivés. Plus de 4 200 habitants du bassin Loire-Bretagne ont répondu au questionnaire et 800 assemblées, collectivités, structures professionnelles, commissions locales de l'eau, associations et groupes de citoyens ont envoyé une contribution sur les projets qui leur étaient soumis. Le syndicat de la Manse, en partenariat avec le CPIE Touraine-Val de Loire, pour cette occasion, a collecté les avis des habitants du bassin versant. De plus, grâce aux élus du bassin, une contribution collective a pu être prise en compte lors de cette consultation. Pour voir une synthèse des résultats de cette consultation :

http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage_2016_2021/consultation_2014_2015/PUBLI_dtp534_resultatsCP14-15.pdf

Le SDAGE a été adopté par le comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre et publié par arrêté préfectoral du 18 novembre 2015. Il entre en vigueur pour une durée de 6 ans.

COMMUNICATION



Le véhicule du syndicat de la Manse a été décoré au mois de février dernier. Cela permettra aux techniciens de rivières, notamment Jonathan LEPROULT - principal utilisateur, d'être mieux identifiés sur le terrain auprès de tous. A noter que sur la partie arrière, les prochaines animations (réunions, sorties...) seront indiquées.

LIENS ET TELECHARGEMENT

Continuité écologique

Vidéo pour mieux comprendre le phénomène : <https://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs>

L'AGENDA



Réunion/Formation : Espèces exotiques et invasives en milieu agricole : exemple de l'Ambroisie

Originale d'Amérique du Nord, l'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive au développement très rapide et à grande capacité d'adaptation. Adventice des cultures, elle est difficile à éliminer compte tenu de son cycle de développement calé avec les cultures de printemps. Espèce pionnière, causant des problèmes de santé publique en raison de son pollen très allergisant, l'Ambroisie se répand aujourd'hui dans de nombreux milieux : les champs, mais aussi les bords de routes, autour des habitations et le long des cours d'eau.

Cette animation sera l'occasion pour les professionnels du monde agricole de connaître la biologie et l'écologie de cette espèce, ses impacts et d'échanger sur les pratiques culturales et techniques de gestion pouvant limiter son développement.

Cette présentation d'une à deux heures en salle, aura lieu dans la salle socioculturelle de Draché, le vendredi 18 mars à 18h.

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre Val de Loire (contact : Hélène GERVAIS 02 38 59 97 30)

Sortie sur les zones tampons d'épuration des eaux de ruissellement agricoles

Une journée ouverte à tous est programmée le jeudi 24 mars. Elle consistera à rencontrer, en Seine-et-Marne, des chercheurs et agriculteurs qui ont

mis en œuvre des zones tampons instrumentalisées afin de réduire les transferts de polluants vers le cours d'eau.
Programme de cette journée (davantage de précision au syndicat de la Manse) :

- départ (7h30) : Sainte-Maure de Touraine
- matinée : déplacement en bus
- midi (Nangis) : déjeuner
- après-midi : rencontre et visite sur le bassin versant concerné (Rampillon)
- soirée : retour en bus

Vous pouvez dès à présent réserver votre place jusqu'au 14 mars, le nombre de place étant limité. Cette sortie est gratuite.
Plus d'informations sur le site visité : <http://www.irstea.fr/toutes-les-actualites/departement-territoires/2-prix-ingenierie-ecologique-rampillon-attentive>

Prochain comité syndical

Mercredi 30 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Sepmes (ouvert au public).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, contactez nous par mail : manse.secretariat@orange.fr